



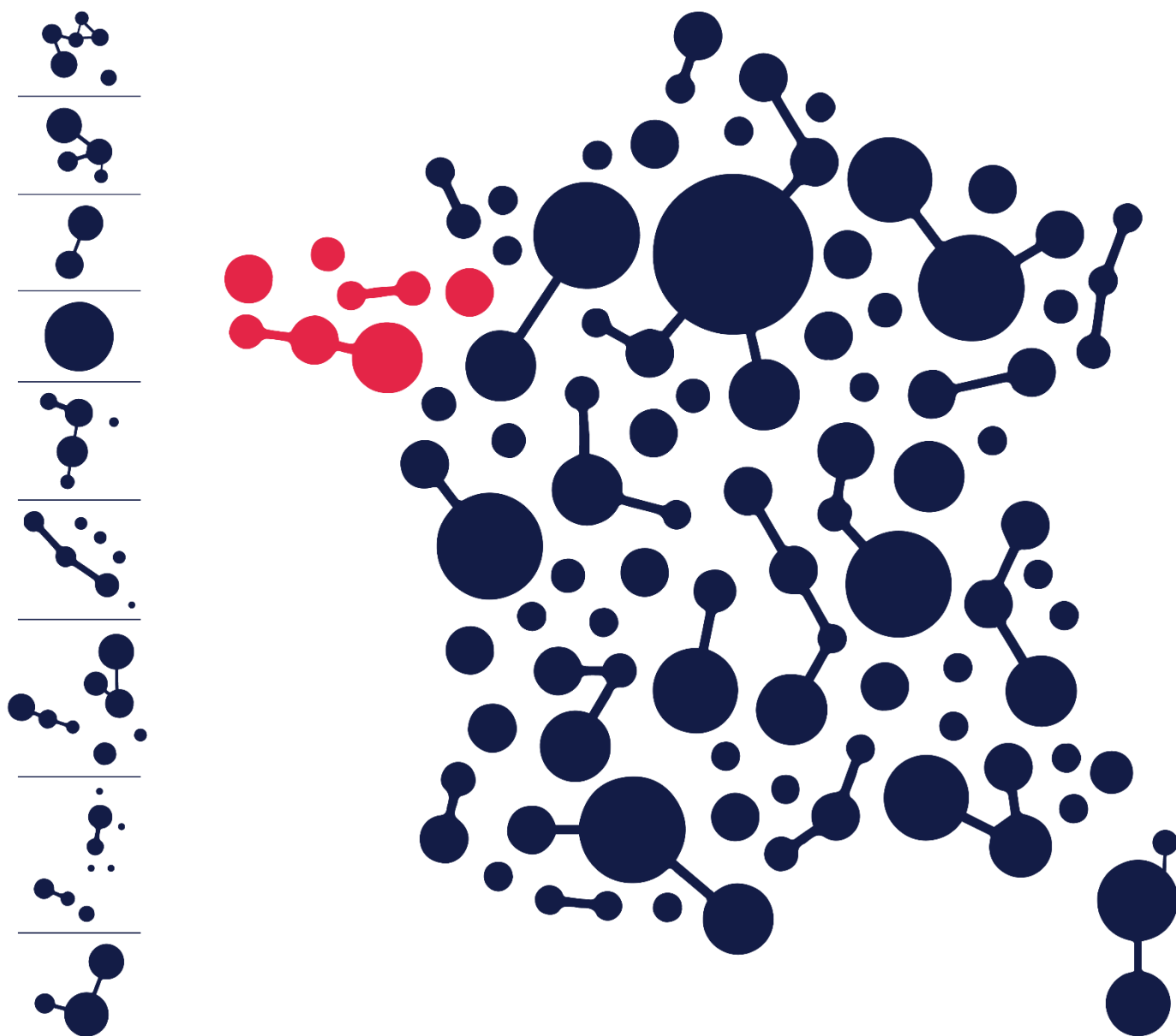
PLAN SPORT ET TERRITOIRE

**Feuille de route du Mouvement Olympique et Sportif
Bretagne**

2019-2021

MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

BRETAGNE



CROS
BRETAGNE



CDOS
CÔTES-D'ARMOR



CDOS
FINISTÈRE



CDOS
ILLE
ET-VILAINE



CDOS
MORBIHAN

PLAN SPORT ET TERRITOIRE (PST)

BRETAGNE

Les CDOS/CROS/CTOS sont les organes déconcentrés du CNOSF auxquels celui-ci reconnaît qualité exclusive dans leur territoire « pour mettre en œuvre, en son nom et sous son contrôle, les missions qui lui sont expressément déléguées en début de chaque Olympiade par le biais d'une « feuille de route » et trouvant leur prolongement fonctionnel et organisationnel à travers la formalisation d'un « Plan Sport et Territoire » (PST). Ce PST doit par ailleurs assurer une répartition cohérente des interventions de chaque organe déconcentré du CNOSF à l'échelle d'un même territoire ».

Préambule des statuts des CDOS et CROS de la région Bretagne

FEUILLE DE ROUTE DU PST

BRETAGNE

La feuille de route définit le cadre dans lequel les CDOS/CROS/CTOS déploient les actions nationales déléguées par le CNOSF, et ce à travers 4 thématiques :

- ↳ Sport & Education et Citoyenneté ;
- ↳ Sport & Professionnalisation ;
- ↳ Sport & Santé et Bien-être ;
- ↳ Sport & Politiques publiques et Haut niveau.

La feuille de route représente la vision stratégique à long terme pour les représentants du Mouvement Olympique et sportif d'un territoire. Le PST en formalise le déploiement opérationnel.

Il évolue selon un rythme pertinent pour la vie du territoire (mi Olympiade, Olympiade...). Il répond aux besoins des Ligues, Comités régionaux et départementaux, des clubs et des licenciés.

BRETAGNE

→ Fiche d'identité du territoire :

La Bretagne, une région maritime avec ses 2700 km de côtes, une terre du nautisme et plus largement des sports de nature, du cyclisme et du football.

Des disciplines traditionnelles : une large représentation des sports et jeux traditionnels bretons dont le gouren.

Un maillage important d'équipements de proximité, qui sont parfois vétustes, absence d'une grande salle des sports collectifs sur la métropole rennaise.

→ Chiffres-clés :

- **Démographie de la Bretagne (source : INSEE – 2018) :**

Population bretonne : 3 337 000 hab.

En un an, une augmentation de 0,43 % (moy. nationale : 0,37) avec un solde naturel négatif de -0,8% (natalité/mortalité) mais un excédent migratoire important (4^{ème} région française en terme d'attractivité)

Une population vieillissante avec une moyenne d'âge de 42 ans (moy. nationale : 40,5)

Projection Horizon 2050 : 4 millions d'habitants avec un tiers des bretons qui serait sénior.

- **Nombre de licenciés** : 906 939 licenciés (source : Données détaillées du Ministère des sports – Chiffres 2017)

- **Rapport licenciés/population** : 27,18 % (moy. nationale : 24,47%)

- Proportion de licenciés par sexe :

Licences féminines : 352 380 – 38,85 %

Licences masculines : 553 025 – 60,98 %

Licences non reparties : 1534 – 0,17 %

- Répartition territoriale des licenciés :

Côtes d'Armor (22) : 160 898 - 17,74 %

Finistère (29) : 237 305 – 26,17 %

Ille-et-Vilaine (35) : 292 692 – 32,27 %

Morbihan (56) : 216 044 – 23,82 %

BRETAGNE

- Nombre de **clubs** : 9 160 clubs bretons (source : Données détaillées du Ministère des sports – Chiffres 2017)
- Clubs par type de fédérations
 - Olympiques : 4010 – 43,78 %
 - Non olympiques : 1912 - 20,87%
 - Multisports : 3238 – 35,35%
- Répartition territoriale des clubs
 - Côtes d'Armor : 1795 – 19,60%
 - Finistère : 2466 – 26,92%
 - Ille-et-Vilaine : 2756 – 30,09%
 - Morbihan : 2143 – 23,39%)
- Nombre **d'équipements sportifs** : 19 807 (source : Recensement des équipements sportifs – Chiffres 2018)
- Répartition territoriale des équipements sportifs
 - Côtes d'Armor : 4633 – 23%
 - Finistère : 5963 – 30%
 - Ille-et-Vilaine : 3671 – 19%
 - Morbihan : 5540 – 28%
- **Analyse comparative** des équipements sportifs (source : DTA, fév. 2012)
 - Indice de densité relative nettement supérieur par rapport à la France (indice > 130) :
 - Skate-park, Aires de sports de glace, Sites d'activités nautiques et aquatiques ;
 - Indice de densité relative relativement supérieur (100<indice<130) :
 - Equipements de cyclisme, Salles ou terrains spécialisés, Equipements d'athlétisme ;
 - Indice de densité relative relativement inférieur (80<indice<100) :
 - Bassins de natation, Terrains de grands jeux, Autres installations ;
 - Indice de densité relative nettement inférieur (indice<80) :
 - Parcours de golf, Salles multisports.

BRETAGNE

→ Présentation du CROS et des CDOS du territoire

Le MOST breton composé des CDOS des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du CROS Bretagne représente le mouvement sportif breton avec ses ligues, comités régionaux et comités départementaux adhérents.

Il participe à de nombreuses instances bretonnes en lien avec les enjeux transversaux du développement du sport :

- **Les Politiques sportives** (Conférence bretonne du sport, Campus Sport Bretagne, Comités uniques de programmation sur les équipements, sous commission pour l'homologation des enceintes sportives, instances des contrats de territoires, conseil consultatif du sport) ;
- **Les Politiques publiques** (CESER, Conseils de développement des Pays et des EPCI, groupe de travail sur l'élaboration du document général d'orientation pour la sécurité routière) ;
- **L'économie sociale et solidaire et la vie associative** (Mouvement associatif, Commission régionale et départementales du FDVA2, CRESS (qualité de l'emploi, santé au travail), pôles de l'ESS, Commission spécialisée du Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, Réseau M.A.I.A. (Mission d'Accueil et d'Information des Associations), Comités d'Appui du Dispositif Local d'Accompagnement (D.L.A.), Commissions d'attribution des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif) ;
- **La santé** (COPIL du PRSSBE, groupes de travail ARS) ;
- **Le tourisme** (Comité de pilotage Véloroutes Voies vertes) ;
- **L'environnement** (ADEME, Parc naturel régional, Comité régional Trame verte et bleue, Agence bretonne de la biodiversité) ;
- **L'éducation et la citoyenneté** (Conseil départemental de Prévention de la délinquance, Comité de pilotage pour le développement des A.P.S. dans les établissements pénitentiaires bretons, Direction territoriale Protection Judiciaire de la Jeunesse, conseil départemental UNSS) ;
- **Le monde de l'entreprise.**

BRETAGNE

- Nombre de comités/ligues membres :
 - CROS Bretagne : 81 ligues et comités régionaux
 - CDOS des Côtes d'Armor : 54 comités départementaux
 - CDOS du Finistère : 66 comités départementaux
 - CDOS d'Ille-et-Vilaine : 65 comités départementaux
 - CDOS du Morbihan : 65 comités départementaux
- Nombre de clubs représentés :
 - CROS Bretagne : 8910 clubs représentés
 - CDOS des Côtes d'Armor : 1534 clubs représentés
 - CDOS du Finistère : 2397 clubs représentés
 - CDOS d'Ille-et-Vilaine : plus de 2500 clubs représentés
 - CDOS du Morbihan : 2085 clubs représentés
- Les emplois au sein du MOST breton :
 - CROS Bretagne : 3 emplois – 2,8 ETP
 - CDOS des Côtes d'Armor : 3 emplois – 3 ETP
 - CDOS du Finistère : 5 emplois – 5 ETP
 - CDOS d'Ille-et-Vilaine : 9 emplois - 9 ETP
 - CDOS du Morbihan : 3 salariés – 1 apprenti – 3,5 ETP

La stratégie « Sport & Education et Citoyenneté » du CNOSF pour les territoires

- Adopter une vision stratégique contribuant à la transformation positive de la société et valorisant une société de l'engagement (RSO, Éducation des jeunes, Engagement des jeunes, Engagement des femmes) ;
- Positionner le réseau territorial comme interlocuteur privilégié des différents acteurs de l'Éducation et de la citoyenneté.

Engagements territoriaux

- Favoriser l'éducation par le sport des jeunes dans le cadre scolaire, périscolaire, extrascolaire par le déploiement des programmes nationaux (Journées olympiques, Classes olympiques, etc.) « et tout autre projet mettant en avant les valeurs de l'olympisme (projection film + débats) dans les collèges en partenariat avec le Conseil départemental et les instances de l'Education nationale ;
- Promouvoir l'Olympisme auprès du grand public notamment par la valorisation des sportifs bretons en préparation aux Jeux ;
- Favoriser le développement des valeurs citoyennes par la formation des bénévoles et éducateurs à la laïcité et aux valeurs de la République et dans le cadre du service civique ;
- Favoriser l'engagement des jeunes dans le sport par l'organisation de stages jeunes dirigeants et dans le cadre du service civique ;
- Favoriser la mixité dans le sport et ses instances par l'organisation de journées thématiques et un partenariat avec l'URCIDFF ;
- Favoriser la responsabilité sociétale des organisations sportives notamment par la mise en œuvre d'une démarche qualité des manifestations sportives ;
- Favoriser la pratique du sport pour tous : valides et en situation de handicap.

La stratégie « Sport & Professionnalisation » du CNOSF pour les territoires

- Assurer la représentation, la mobilisation et la défense des intérêts du Mouvement Olympique et sportif territorial dans les domaines de la formation, de la qualification et de l'emploi ;
- Renforcer le circuit d'information permettant d'optimiser les pratiques de professionnalisation du secteur associatif sportif ;
- Développer une offre de services concertée et territorialisée, notamment dans le domaine de la formation.

Engagements territoriaux

- Représenter le mouvement sportif dans les instances de l'emploi et de la formation en participant aux instances du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire et du Conseil social du Mouvement sportif ;
- Accompagner les associations sportives à la vie associative et à la fonction employeur par l'animation des Centres de ressources et d'impact emploi ;
- Accompagner la pérennisation et la mutualisation des ressources humaines par la mise en œuvre de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences et d'un DLA collectif ;
- Former les bénévoles et salariés des clubs et associations sportives permettant une montée en compétences des acteurs par la mise en œuvre de formations territoriales, du Certificat de Formation à la Gestion Associative.

BRETAGNE

La stratégie « Sport & Santé et Bien-être » du CNOSF pour les territoires

- Accompagner les Ligues et Comités dans le développement des dispositifs fédéraux sport-santé notamment en matière de formation ;
- Valoriser les dispositifs fédéraux par la diffusion du Médicosport-santé auprès des médecins prescripteurs et du grand public ;
- Informer et mettre en relation les acteurs concernés par la prescription d'APS en facilitant le recensement des clubs ;
- Porter des projets Sentez-Vous Sport ;
- Positionner le Mouvement Olympique et sportif au cœur des enjeux de sport-santé et de bien-être.

Engagements territoriaux

- Etre un acteur incontournable du Plan Régional Sport Santé Bien-Etre en participant au Comité de pilotage et aux groupes de travail ;
- Valoriser les actions sport santé du mouvement sportif afin de renforcer la mutualisation et de se faire reconnaître comme acteur du sport santé ;
- Sensibiliser et former les bénévoles et professionnels du mouvement sportif au sport santé ;
- Accompagner et favoriser l'intégration des personnes atteintes de pathologies chroniques ou d'affection de longue durée dans la pratique sportive ;
- Développer le sport-santé dans les territoires en lien avec les Etablissements Publics à Caractère Intercommunal (EPCI) ;
- Développer le sport-santé en milieu pénitentiaire en lien avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) ;
- Développer le sport-santé dans les entreprises notamment par le déploiement de Bret'on mouv (accompagnement et mise en relation des clubs et des entreprises) ;
- Etre un interlocuteur dans la réflexion des collectivités territoriales sur la « mise en mouvement » des populations ;
- Favoriser le développement de Sentez-vous sport en Bretagne en créant des événements ou en valorisant les projets labellisés.

BRETAGNE

La stratégie « Sport & Politiques publiques et Haut niveau » du CNOSF pour les territoires

- Devenir acteur dans les instances de concertation et du dialogue civil, en réponse à ses besoins (structures déconcentrées des Fédérations, membres) ;
- Faire du Mouvement Olympique et Sportif un acteur de la coconstruction de politiques publiques (intérêt général) ;
- S'inscrire comme partie prenante des politiques publiques et fédérales d'accès au haut niveau et d'appui à la professionnalisation des athlètes.

Engagements territoriaux

- Fédérer, animer le réseau du mouvement sportif et accompagner le mouvement sportif dans sa structuration dans un contexte de transition par la mise en œuvre d'un centre territorial d'expertise, de ressources et de développement du sport (CTERDS) ;
- Représenter le mouvement sportif et être un acteur associé à la définition des politiques sportives départementales et régionales par la participation aux instances et par la mise en œuvre du CTERDS et de son observatoire ;
- Appui à la politique sportive du département, être associé à la mise en œuvre des dispositifs de soutien financier ;
- En partenariat avec l'association des Maires organiser l'accompagnement au quotidien des associations, valoriser les sportifs de Haut Niveau, s'inscrire dans la relation d'actions « génération 2024 » ;
- Mieux connaître et informer sur le fait sportif en Bretagne (observatoire) ;
- Favoriser le développement d'équipements sportifs et des lieux de pratiques par l'accompagnement des porteurs de projets ;
- Représenter le mouvement sportif et être un acteur associé à la définition des politiques d'accès et de haut niveau en Bretagne ;
- Contribuer au maintien des sportifs de Haut Niveau (SHN) sur le territoire et au développement des clubs de « Haut niveau » en Bretagne dans le but de permettre aux athlètes de haut niveau de performer sur des structures clubs bretons ;
- Accompagner les territoires dans le développement des sports de nature par une approche transversale (sport, tourisme, environnement) avec l'outil « CRER Sports nature ».

Feuille de route

MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF

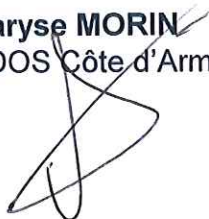
BRETAGNE

Nous, soussigné.e.s, Président.e.s du CROS et des CDOS du territoire de **Bretagne**, nous engageons à travailler en commun sur ces axes stratégiques, au service de nos membres et de notre territoire, pour l'Olympiade en cours.

Jacqueline PALIN
CROS Bretagne



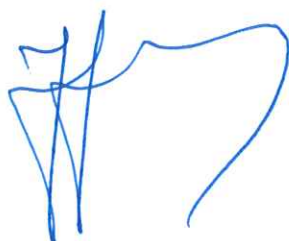
Maryse MORIN
CDOS Côte d'Armor



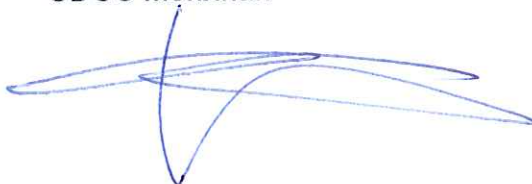
Yvon CLEGUER
CDOS Finistère



Jean SMITH
CDOS Ille-et-Vilaine



Jean-François MEAUDE
CDOS Morbihan



Nicolas BELLOIR
Vice-président délégué du
CNOSF en charge des territoires

